

**Compte rendu de la réunion du comité paritaire pour les EHDAA (8-9.04)  
tenue au siège social du Syndicat de l'enseignement de Louis-Hémon (CSQ),  
le 15 mai 2019 à 13 h 30  
sous la présidence de Chantale Simard**

---

**PRÉSENCES**

Hélène Bouchard, Sabrina Castonguay, Lise Dufour, Chantale Simard, Mélissa Boilard, Éric Gagné, France Lapierre, et Mario Simard.

**1. MOT DE BIENVENUE**

Chantale Simard souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

**2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Mélissa Boilard propose l'acceptation de l'ordre du jour tel que présenté par la présidente.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. LECTURE ET ACCEPTATION DU COMPTE RENDU DU 3 OCTOBRE 2018**

Mario Simard procède à la lecture du compte rendu de la rencontre du 3 octobre 2018. France Lapierre propose l'adoption du compte rendu.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3.1 SUIVI AU COMPTE RENDU DU 3 OCTOBRE 2018**

**Au point 6, État de situation des groupes spécialisés au primaire,** Chantale Simard mentionne qu'un élève de l'école Mgr Bluteau a été déplacé dans une classe spécialisée à l'école Hébert. France Lapierre déplore la lenteur dans ce dossier étant donné les nombreuses demandes d'aide adressées à la direction d'école par l'enseignante concernée et des interventions du syndicat auprès des services éducatifs. Les conséquences de cette inertie ont été pénibles pour l'enseignante.

**Au point 8.4, Suivi à la démarche d'intégration des élèves de La Chesnaie,** Lyse Dufour mentionne qu'il y a eu un changement de direction au centre La Chesnaie de Roberval et elle précise qu'une rencontre en lien avec la démarche d'intégration pour les intervenantes et intervenants devrait avoir lieu d'ici la fin de l'année scolaire.

Hélène Bouchard se joint à la rencontre.

**4. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE :**

**4.1 Classes spécialisées 2019-2020**

Chantale Simard donne quelques précisions concernant la composition des quatre classes spécialisées au primaire.

Notre-Dame-des-Anges : Une classe de type « Regroupement 2 » (max. 8 élèves)

Ste-Thérèse : Une classe spécialisée « élèves handicapés » (maximum 8 élèves)

Hébert : Une classe Hénergie (max. 8 élèves)

Mgr. Bluteau : Une classe de type « Kangourou » (max. 8 élèves)

Chantale Simard mentionne qu'il y aura l'ajout d'une classe spécialisée à la commission scolaire avec la nouvelle mesure 15313 du ministre pour un total de 150 classes spécialisées au Québec. Cette classe de type « comportementale » sera ouverte sous forme de projet

pilote et elle sera mise en place pour une période de deux ans à l'école Notre-Dame. La partie patronale donne quelques précisions concernant le projet ainsi que la formation d'un comité en lien avec cette classe. La partie syndicale demande que cette classe soit aussi accessible aux élèves de l'école Benoit-Duhamel. Chantale Simard mentionne que la demande sera analysée et qu'elle informera la partie syndicale.

#### **4.2 Annexe 49**

Chantale Simard dépose le tableau des sommes pour 2019-2020 (joint au présent procès-verbal). Les membres du comité proposent le maintien du service en offrant des contrats dès le début de la prochaine année scolaire.

#### **4.3 Poursuite des projets d'enseignants Répit 2019-2020**

Chantale Simard dépose les montants disponibles pour 2019-2020 (joint au présent procès-verbal). Les membres du comité souhaitent offrir des contrats partiels en regroupant des périodes de l'annexe 49 et des périodes d'enseignants répit lors de l'octroi des contrats en août prochain.

### **5. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE :**

#### **5.1 Répartition des périodes d'enseignants ressources**

Chantale Simard dépose la répartition des 173 périodes d'enseignants ressources pour 2019-2020 (jointe au présent procès-verbal).

#### **5.2 Classes spécialisées 2019-2020**

Lyse Dufour donne quelques précisions concernant les classes spécialisées dans les écoles secondaires.

#### **5.3 Annexe 49**

Chantale Simard dépose le tableau des sommes pour l'année scolaire 2019-2020 (joint au présent procès-verbal). Les membres du comité proposent de continuer avec la même formule, c'est-à-dire l'ajout de périodes d'aide (Annexe 49) débutant après la première étape.

### **6 VARIA**

Aucun point n'est traité en varia.

### **7 PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre est prévue le 3 juin 2019 à 9 h au bureau du Syndicat de l'enseignement de Louis-Hémon (CSQ) s'il y a lieu. La décision du comité de maintenir cette rencontre sera prise le 28 mai prochain.

Fin de la rencontre à 15 h 20.

---

---